



JEU DE L'OUÏE



PARCOURS THÉMATIQUE TRANS 2016

DOSSIER DE PRESENTATION

L'ATM propose à **plus de 400 jeunes** accompagnés par des structures jeunesse de monter **des projets en lien avec les Trans**. Muni d'un pass leur donnant accès à tous les concerts du Parc Expo et aux espaces professionnels, **les jeunes participants sont plongés au cœur de l'événement** et en nourrissent leurs projets.

Pour aider à réaliser ces projets, nous proposons :

- une présentation des Trans et de la prochaine édition,
- un pass donnant accès aux concerts du Parc expo et aux espaces professionnels du Liberté et du Parc Expo avec du matériel de captation,
- des visites de différents sites du festival,
- des interviews avec des artistes et des membres de l'équipe ATM,
- des ouvertures de balances.

Attention, il ne sera pas possible de filmer et diffuser des vidéos et des enregistrements de concerts, merci de prendre cela en compte dans la conception de votre projet !

Conditions de participation

Pour participer les élèves doivent :

- Avoir entre 12 et 25 ans.
- Être encadrés par une structure jeunesse

Le groupe doit être composé de 7 jeunes maximum :

- Un groupe doit être composé d'**1 accompagnateur** et de **7 jeunes** maximum.

Le groupe doit avoir un référent :

- Le référent est un membre de la structure jeunesse.
- **Il est l'interlocuteur unique et direct de l'ATM** sur ce dispositif pour simplifier la circulation des informations :
 - Il est donc **la seule personne à qui l'ATM transmet des informations** et des consignes, son rôle est alors de les communiquer à l'ensemble du groupe.
 - Il est également **celui qui transmet à l'ATM les informations et questions** de son groupe concernant le projet. Les informations seront essentiellement transmises par email, il est donc important que **l'adresse email** donnée par le référent soit une adresse qu'il consulte **régulièrement**.

Le groupe doit avoir un accompagnateur sur le festival :

- Sur les Trans, **chaque groupe** doit avoir un **accompagnateur**.
- L'accompagnateur doit être un **membre de la structure jeunesse**.
- Il est **responsable** de son groupe sur le festival.
- Il doit être **présent sur le festival** et **guider les jeunes** dont il est responsable, leur **transmettre les informations** données par le référent, faire des points réguliers avec eux.
- Il doit **vérifier que son groupe respecte bien les consignes** qui seront données.
- Il doit être **facilement joignable** par téléphone pendant toute la durée du festival.
- Le référent du projet peut être l'accompagnateur du projet.

Le groupe doit s'engager à faire une restitution de son projet :

Sous forme libre (film, expo photo, site internet...), le groupe doit restituer son projet si possible au sein de son établissement scolaire et nous transmettre une copie avant le mois de juin 2017.

Nous diffuserons ensuite les projets sur notre **blog du Jeu de l'ouïe** à <http://jeudelouie.wordpress.com>
Les restitutions des années précédentes y sont consultables.

Modalités de participation

La candidature doit être renvoyée avant le **mercredi 26 octobre** via le questionnaire en ligne à l'adresse suivante :

Pour les projets « découvertes », la candidature en ligne doit être remplie pour le **vendredi 28 octobre**, merci de contacter Camille Royon pour recevoir un dossier d'inscription (aux coordonnées ci-dessous).

La candidature doit comprendre :

- Le dossier de candidature complété,
- Une photo de chaque **accompagnateur** en format numérique.

La sélection des candidatures se fera sur 3 critères :

- le respect des conditions de participation,
- l'éloignement géographique de l'établissement scolaire par rapport à Rennes,
- la qualité du projet (intérêt pédagogique, travail au sein de l'établissement scolaire, implication de l'équipe pédagogique, restitution...).

La réponse quant à votre candidature vous sera transmise avant le **mercredi 2 novembre**.

Si votre candidature est retenue vous et vos élèves serez invités l'après-midi du **mercredi 9 novembre** à l'Ubu pour le lancement des projets. Merci de noter dès à présent la date.

Contacts

ATM (Association Trans Musicales) - 10-12, rue Jean Guy - CS 73912 - 35039 Rennes cedex

Pour des informations et conseils d'ordre pratique :

Camille Royon – assistante à l'action culturelle– camille.royon@transmusicales.com - 02 30 96 21 14